

## Section 2.—Statistique des faillites d'après la documentation officielle

Ainsi qu'on l'a dit précédemment, les chiffres de cette section ne portent que sur les faillites relevant de la législation fédérale,—lois de faillite et des liquidations,—et comprennent les faillites des particuliers comme les salariés.

En vertu des lois de faillite et des liquidations (S.R.C. 1927, chapitres 11 et 213), certains documents relatifs aux biens administrés d'après ces lois sont depuis juillet 1920 envoyés au Bureau fédéral de la statistique, qui en fait le dépouillement. La statistique relative à ces lois a commencé en 1923, sauf en ce qui concerne l'analyse par genre de commerce qui a commencé en 1924. Cependant, des modifications apportées à l'administration des faillites par la loi de 1949 sur la faillite (*voir* p. 952) influent sur la comparabilité de cette statistique. Dans la loi, il existe des dispositions relatives aux propositions que peuvent faire les personnes insolvables et depuis juillet 1950, les ententes conclues en vertu de ces dispositions ne paraissent pas avec la statistique des faillites. Au tableau 3 paraît le nombre des propositions afin de donner une idée générale des tendances.

### 3.—Faillites et insolvabilités relevant de la législation fédérale, par province, 1942-1951

NOTA.—Les chiffres de 1923-1941 figurent à la page 578 de l'Annuaire de 1942.

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1942.....	...	2	9	8	456	192	19 <sup>1</sup>	26 <sup>1</sup>	11	14	737
1943.....	...	—	3	3	343	50	3	7	2	10	421
1944.....	...	—	3	—	222	33	1	3	4	11	277
1945.....	...	1	3	1	225	27	3	—	4	8	272
1946.....	...	1	3	2	236	20	—	—	4	12	278
1947.....	...	2	6	7	422	72	4	2	6	24	545
1948.....	...	1	9	13	613	116	8	4	8	41	813
1949.....	...	3	4	12	827	131	16	5	13	55	1,066
1950.....	3	8	17	20	967	186	16	9	16	61	1,303
1951.....	5	3	12	24	1,022	227	15	13	14	64	1,399
Propositions—1											
1950.....	—	—	—	2	66	7	1	—	—	3	79
1951.....	—	—	1	3	160	8	—	—	—	4	176

<sup>1</sup> Voir texte qui précède.

Les faillites des salariés ont été indiquées séparément depuis 1949 et elles paraissent par région dans le tableau 4.

### 4.—Faillites des salariés, par région, 1949-1951

Année	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie-Britannique	Total
1949.....	2	118	2	—	2	124
1950.....	—	121	9	—	2	132
1951.....	2	148	11	—	2	163